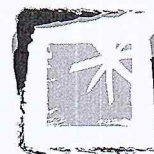


N° DEL/2023-119

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 11 décembre 2023****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 5 décembre 2023

PRESENTS (28)

Délégués titulaires (25) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, Mme GUICHON Marion, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. CASSEZ Didier, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LACROIX Laurent, M. PETIT Christophe PETIT, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique, M. VILLA Olivier.

Pouvoirs (9) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à Mme AUDEGUIL Agnès,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. COQUILLAUD Nicolas,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas

Objet : Tarifs de mise à disposition de l'Ouvrage Théâtral Permanent à la commune de Lapeau

Vu l'avis de la Commission des finances réunie le 29 novembre 2023,

M. le Président propose au Conseil de se prononcer sur l'augmentation de 4,5% (indice INSEE des prix à la consommation de juin 2023) du montant du loyer mensuel demandé à la commune de Lapleau pour sa cantine scolaire pour l'année 2024.

Celui-ci passerait ainsi de 485€ HT / mois à 507€ HT / mois.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** la proposition de M. le Président,
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

POUR : 37

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 12 décembre 2023**

Le Président,

Carrefour de

l'Épinette

19550

Lapleau

05 55 27 69 26

Charles FERRÉ

Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

